



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES PROJETS DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL ET DE LA PISTE CYCLABLE DE LA MRC DE ROBERT-CLICHE :
IMPORTANTE MOBILISATION DES RÉGIONS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ESTRIE

Montmagny, le 12 novembre 2008 – Les Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie tenaient mardi dernier à Thetford Mines, une rencontre d'information conjointe à laquelle plus d'une cinquantaine d'acteurs politiques et socioéconomiques de ces deux régions avaient été conviés pour appuyer le développement de deux importants projets pour ces régions. Cette activité a permis, dans un premier temps, de présenter les résultats de l'*Étude sur le projet d'une piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche* et, dans un second temps, d'informer les participants sur les constats de l'appel d'intérêt en lien avec la réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central réalisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Constatant la faisabilité de ces deux projets, les intervenants des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie se sont mobilisés en vue de mettre en place des actions stratégiques concertées en appui à la réalisation éventuelle de ces deux projets.

Ainsi, à la suite des propositions et des recommandations faites aux CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie et de la présentation de l'étude mentionnée plus tôt, les participants ont réitéré leur appui unanime au projet de la piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche, en s'engageant notamment à communiquer les informations reçues auprès de leurs instances respectives.

D'autre part, dans le cadre du projet de réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central, il a été convenu de former un **comité de liaison** afin d'établir un mécanisme de concertation et de communications permanent entre le MTQ, les organismes régionaux, ainsi que les municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) concernés par la réhabilitation de la voie ferrée. Ce comité aura également la responsabilité de transmettre au MTQ les attentes de ces partenaires au fur et à mesure du cheminement du dossier du chemin de fer de Québec Central et de la réhabilitation de la voie ferrée.

Ce comité sera composé de :

- 1 représentant de la MRC du Haut-Saint-François, dans la région de l'Estrie
- 1 représentant de la Ville de Sherbrooke, en Estrie
- 1 représentant de la MRC de Montmagny, dans la région de la Chaudière-Appalaches
- 1 représentant de la MRC de la Nouvelle-Beauce, en Chaudière-Appalaches

- 1 représentant de la MRC des Etchemins, en Chaudière-Appalaches
- 1 représentant de la CRÉ de l'Estrie
- 1 représentant de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, qui en assurera le suivi
- 1 représentant du ministère des Transports du Québec

Par ailleurs, un **comité de commercialisation**, piloté par les Centres locaux de développement (CLD) des MRC du Haut-Saint-François et de Montmagny en collaboration avec les CLD des MRC concernés par le parcours du chemin de fer du Québec Central et un groupe d'industriels intéressés par son exploitation, aura pour mandat de travailler à développer des engagements fermes auprès d'expéditeurs susceptibles d'utiliser le réseau ferroviaire qui serait alors exploité par une entreprise identifiée par le MTQ.

À la suite de cette rencontre, le président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, M. Réal Laverdière s'est dit très satisfait de l'évolution du dossier. « Je tiens à souligner le travail exceptionnel que nous avons accompli tous ensemble dans ce dossier aujourd'hui. Les intervenants des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie ont accepté d'unir leurs efforts afin de faciliter la poursuite des travaux dans le cadre du dossier du chemin de fer du Québec Central. Cette vision d'unité entre les deux régions s'inscrit parfaitement dans la volonté exprimée par la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, le 1^{er} mai 2008, lors d'une assemblée extraordinaire des membres du conseil d'administration, où un consensus régional avait été confirmé quant au développement éventuel de ces deux projets, soit la piste cyclable dans la MRC de Robert-Cliche et la réhabilitation de la voie ferrée du Québec Central ».

« Je suis heureux de constater que la concertation entre tous les intervenants aura porté fruit, mentionne M. Roger Nicolet, président de la CRÉ de l'Estrie. La poursuite de la démarche nous permettra de continuer les travaux en vue de réaliser les deux projets, ceci dans une perspective de complémentarité. »

Rappelons que les CRÉ constituent l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elles ont principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Sources : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Tél. : 418 248-8488, poste 224
Courriel : sfortin@chaudière-appalaches.qc.ca

Caroline Massicotte
Conseillère en communication
CRÉ de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911, poste 224
Courriel : cm@creestrie.qc.ca

Information : Laurent Lampron
Directeur général
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Tél. : 418 248-8488

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
CRÉ de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911
Courriel : creestrie@creestrie.qc.ca